

Bulletin d'information de la ville de Sarralbe

SARRALBE

infos

n°34



DÉCEMBRE 2018

Madame, Monsieur,

Après une période estivale riche en émotions sportives qui a vu l'équipe de France remporter une seconde coupe du monde de football, la vie et la réalité quotidiennes ont rattrapé nos dirigeants nationaux.

Un mouvement spontané de protestation est né, celui des « gilets jaunes » qui expriment leur mécontentement face à une pression fiscale accrue devenue insupportable et aux difficultés de vivre décemment pour une bonne partie des français.

Dans ce contexte social très tendu, la maxime « gérer c'est prévoir » prend tout son sens :

A l'échelle de notre commune, nous avons anticipé l'augmentation du coût des énergies fossiles en remplaçant bon nombre de chaudières au fuel ou au gaz par une chaufferie centrale au bois, une énergie locale bon marché, alimentant la plupart de nos locaux et équipements communaux.

Nous avons également mené une politique volontariste de désendettement de notre commune pour protéger le pouvoir d'achat de nos concitoyens et cela sans augmenter la fiscalité communale au cours de ces 18 dernières années. Il ne faut pas être devin pour savoir que les dettes, d'aujourd'hui font les impôts et taxes de demain.

Aujourd'hui notre commune n'a plus aucune dette et c'est ce qui lui permet de compenser une réduction drastique sans précédent des dotations publiques de l'Etat. En 7 ans, notre commune a perdu près de 1,7 millions d'euros de dotations de l'Etat avec de surcroît des transferts de charges représentant un coût non négligeable.

Sur le front de l'emploi, et alors même que la compétence du développement industriel a été retirée à notre commune, notre politique volontariste continue à porter ses fruits :

- notre engagement en faveur de la reprise de l'outil industriel SECOFAB par la jeune société FB2M, a permis de sauver ce site industriel. Aujourd'hui les carnets de commande sur 2019 de cette entreprise sont pleins et compte 60 emplois.
- de même, les locaux de l'entreprise Bendel ont été repris par une entreprise génératrice d'emplois nouveaux.
- enfin, les anciens bâtiments « Lorraine-Est » ont été acquis par l'entreprise locale « Est-Industries » qui rénove totalement ce site pour y développer de nouvelles activités.

N'oublions pas non plus, la participation financière de notre commune pour un montant de plus de 1,6 millions d'euros aux investissements de réduction des risques à la source de la plateforme pétrochimique Inéos.

Toutes ces entreprises ont pu compter sur notre engagement et notre politique volontariste.

Vous pourrez constater dans ce bulletin que notre commune a continué à investir en 2018 pour ses habitants et cela dans tous les domaines : le sport, la culture, les équipements et le cadre de vie.

Nous participons également au financement de la démolition des bâtiments de l'ancien collège J. Cressot et au remplacement du tablier du pont sur la Sarre par le département de la Moselle.

Alors même que nos finances communales sont malmenées par l'Etat, nous restons présents aux côtés de toutes nos associations qui sont le ferment de la vie et de la cohésion sociale de notre commune.

Nous n'oublions pas nos aînés et nous avons continué à rénover et à restructurer des logements au Foyer résidences pour personnes âgées tout en baissant le montant des loyers. Cet équipement a ainsi retrouvé sa fonction première, celle d'accueillir des personnes âgées à faibles ressources.

Pour mon équipe et moi-même, la parole donnée compte et les réalisations détaillées au travers des pages de ce bulletin constituent autant de témoignages que nous respectons tous nos engagements pris auprès de nos concitoyens.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de très agréables et chaleureuses fêtes de fin d'année en famille.

Pierre Jean DIDOT
Maire de Sarralbe



SARRALBE Infos
Bulletin d'information de la ville
de Sarralbe - N° 34
Décembre 2018

Directeur de la publication : P.J.
DIDIOT, Maire

Conception et impression :
Technoprint - Forbach
Dépôt légal à parution
Crédits photos : mairie de
Sarralbe, M-C Becker,
M-P Mourer, M. Moritz



Le coq girouette retrouve sa place

Le coq sur la flèche Nord de l'église St Martin datant de 1932, a été descendu de son perchoir pour être rénové. Il n'en était plus redescendu depuis la reconstruction de la toiture de la flèche suite à l'incendie de mai 1954 provoqué par la foudre.

Les travaux de remplacement de la couverture touchant à leur fin, le coq a repris de la hauteur pour dominer à nouveau la vallée de la Sarre.



Comme le veut la tradition, le 1er magistrat de la ville lui a fait faire 3 tours sur son axe, un tour pour la commune, un tour pour la paroisse et un tour pour la population.

Le coq gaulois est l'un des symboles allégoriques et des emblèmes de la France.



La flèche nord de l'église Saint-Martin fait peau neuve

Les travaux d'urgence ont été réalisés pour assurer la sécurité et la mise hors d'eau de cette partie de l'église.

La flèche Nord de l'église catholique a bénéficié du même traitement que sa sœur jumelle rénovée en 2010 :

- de nouvelles ardoises, un traitement de la charpente, le remplacement du voligeage en bois et de certains chevrons attaqués par le capricorne, la pose de nouveaux abat-sons, la restauration des joints de pierres de taille en grès des Vosges, la restauration des deux cadrans d'horloge et le remplacement des câbles conducteurs du paratonnerre.

Un imposant échafaudage a dû être monté pour accéder à cet édifice qui culmine à plus de 70 m de hauteur.

Le coût total de l'opération s'est élevé à 599 669,13 € TTC.

Quelques chiffres :

L'échafaudage nécessitant 5 semaines de montage est composé de 33 étages totalisant un poids de 50 tonnes.



Près de 10 000 ardoises ont été utilisées pour couvrir les 250 m² de la flèche octogonale.
100 m² d'abat-sons ont été remplacés.





Pont sur la Sarre

Le chantier du pont enjambant la Sarre à l'arrière de l'église St-Martin se poursuit.

Après la pose d'une passerelle provisoire permettant la circulation des piétons entre Salzbronn et Sarralbe, les travaux de déconstruction du pont ont été réalisés cet été.

Le tablier a d'abord été découpé par de grosses scies à béton en 28 éléments carrés de près de 8 tonnes chacun, qui ont été enlevés par une grue. Ensuite, ce sont les poutres porteuses, pesant près de 50 tonnes chacune, qui ont été retirées.

Une fois à terre, ces éléments en béton ont été grignotés par des engins munis d'énormes mâchoires d'acier. De cet ouvrage, il ne restait plus que des tas de gravats et de ferraille qui ont été évacués et valorisés.

Les piles et culées du pont ont été rabotées pour être consolidées. Ces travaux se déroulent juste au-dessus du niveau de l'eau, depuis un platelage flottant qui permet aux ouvriers de travailler en toute sécurité tout en limitant le risque de pollution accidentelle de la Sarre.

La construction de la nouvelle charpente est en cours et devrait être posée sur ces nouveaux appuis début 2019. Seront ensuite installés les dalles préfabriquées, les trottoirs, les garde-corps et tous les équipements nécessaires à la bonne réalisation de cet ouvrage.



La fin du chantier et la réouverture du pont à la circulation restent programmées pour juin 2019.



Fossé d'évacuation des eaux pluviales

Suite au renforcement des digues du canal des Houillères de la Sarre par Voies Navigables de France, de grandes quantités d'eaux stagnantes s'accumulaient en contrebas de la rue Goldschmitt. Pour y remédier, la commune a réalisé avec l'accord de Voies Navigables de France un fossé canalisant ces eaux.





Rénovation du centre-ville historique

Après le renouvellement de la conduite d'eau potable dans la rue Clémenceau au printemps, la commune a procédé au remplacement des revêtements de trottoirs. Les dalles bétons, cassées et dangereuses pour les piétons ont été remplacées par des pavés. Aux entrées des rues adjacentes, les pavés historiques en granit ont été conservés et remis à niveau. De nouveaux arbres, d'essences adaptées à la configuration des lieux, viennent égayer cette rue. Le coût de la rénovation complète de la rue du Moulin achevée au printemps 2018, ajouté à celui des travaux réalisés dans ce quartier historique de la ville dépasse un million d'euros.



La rénovation de la rue des Frères Herbeth



Les travaux dans la rue des Frères Herbeth sont achevés. Le revêtement de la chaussée, qui était très dégradé et vieillissant a été intégralement remplacé dans cette rue de plus de 600 mètres de long. Toutes les bordures ont également été remplacées et les trottoirs ont été élargis et mis en conformité pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise RAUSCHER pour un montant de 324 000 € T.T.C.





Extension du lotissement «Les Tilleuls»

Dans le lotissement « Les Tilleuls » rue de Strasbourg, la grande majorité des terrains disponibles sont vendus. La commune disposant d'une emprise foncière à proximité, il a été décidé de viabiliser cette zone, afin de créer 7 nouvelles parcelles à bâtir. Les travaux ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise TPDL pour un montant avoisinant 290 000 € TTC. Les travaux ont débuté cet automne et s'achèveront au printemps 2019.



Voirie définitive dans le lotissement «Les Tilleuls»

La grande majorité des maisons étant construites dans la première tranche du lotissement « Les Tilleuls », il a été décidé de réaliser la voirie définitive. Ces travaux de voirie, avec la pose des bordures et des enrobés, ont été réalisés par l'entreprise TPDL de Sarreguemines pour un montant de 330 000 € TTC.





Construction d'une maison du temps libre et d'une école maternelle à Rech

Les travaux de construction de ce nouvel équipement ont démarré début septembre 2018 pour une durée de chantier d'un an.

Au préalable, l'ancien presbytère ainsi que le foyer de l'Albe ont dû être démolis pour faire place nette à la nouvelle construction.

Le nouveau bâtiment sera construit sur 2 niveaux :

- Un sous-sol donnant sur rue, abritant les locaux techniques et un local de rangement.
- Un étage principal comprenant une salle polyvalente, une cuisine et l'école. Ces équipements donnent accès à l'avant sur un parvis surélevé par rapport à la rue et s'ouvrant sur le parc arboré à l'arrière, doté d'une aire de jeux existante.

La maison du temps libre lorsqu'elle ne sera pas occupée par des manifestations diverses, pourra être utilisée par les scolaires comme salle d'activité et d'accueil périscolaire.

Le volume de l'école et de la salle polyvalente se présente sous la forme de 2 parallélépipèdes rectangulaires qui s'enchevêtrent.

Cette organisation en «L» permet de libérer un espace extérieur en terrasse sur l'avant qui servira de zone d'attente pour les parents d'élèves.

Les murs sont réalisés en éléments de type «béton préfabriqué» pour réduire le temps de construction.

La couverture sera composée d'une toiture terrasse végétalisée.

Les menuiseries extérieures seront en BOIS/ALU pour améliorer le confort acoustique et énergétique.

L'enveloppe extérieure du bâtiment sera traitée par une isolation thermique par l'extérieur ainsi que par un bardage de type TRESPA.



Le bâtiment répondra à la réglementation thermique avec une bonne performance énergétique.

La surface utile des locaux s'élève à 575 m².

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 1 500 000 € HT.



Les bâtiments vandalisés de l'ancien collège, rasés

Afin d'obtenir du département de la Moselle le respect de la convention qu'il avait signé pour démolir l'ancien collège désaffecté à Sarralbe, notre ville a été contrainte de participer au financement de cette opération à hauteur de 20 %.

Le chantier de déconstruction du collège Joseph Cressot a démarré fin avril 2018 avec comme objectif la restitution par le département de la Moselle du terrain purgé à la commune.

Avant de procéder à la démolition, un impressionnant chantier de désamiantage a dû être mis en œuvre pour enlever les dalles au sol et colles, chargées d'amiante ainsi que le flocage contenu dans les panneaux du bardage enveloppant les structures métalliques des bâtiments de type «FILLOD».



Au terme de cette phase, les travaux de démolition ont eu lieu, bâtiment par bâtiment, en purgeant les vide-sanitaires jusqu'aux fondations.

L'ensemble des gravats a été broyé, les vide-sanitaires remblayés par des apports de terre, suivi d'un nivellement pour une remise à niveau du futur terrain qui sera rétrocédé à la ville de Sarralbe.

Le montant des travaux s'est élevé à 991 667 € HT.

Un futur lotissement d'habitations est projeté par la commune sur cet espace libéré d'une superficie de 2 ha.



Extension du Club-house du tennis couvert

A la suite des travaux d'agrandissement du Club house, le COS Tennis dispose désormais d'un local bureau et d'une cuisine pour travailler et recevoir les équipes adverses ainsi que le public dans de bonnes conditions.

Des travaux d'accompagnement de mise en conformité de l'accessibilité ont également été réalisés, à savoir :

- La création d'une rampe d'accès au Club house et à sa terrasse,
- La sécurisation de l'escalier,
- La création d'un parking pour personnes porteuses d'un handicap.





Un parking supplémentaire au centre-ville

A la demande de l'association des commerçants de la ville de Sarralbe, un nouveau parking a été aménagé rue de l'Hôpital. Le mur d'enceinte de la parcelle, ainsi que le bâtiment adjacent menaçant ruine ont été démolis.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Thomas DEHLINGER pour un montant avoisinant 50 000 € TTC.

Afin de permettre la rotation des stationnements et d'éviter les voitures ventouses sur cet espace situé au centre-ville, le stationnement est limité à 12 heures.



Pieto

La commune de Sarralbe a implanté des silhouettes de prévention «Pieto® » aux abords des écoles et des différents passages protégés pour piétons.

Ces silhouettes permettent d'améliorer la sécurité des piétons et de modifier le comportement des automobilistes aux abords des passages protégés.

Elles sont très visibles de jour comme de nuit et leur forme en mouvement attire l'attention de l'automobiliste qui réagit et adapte sa vitesse.



La propreté des rues est aussi l'affaire des riverains

Si l'entretien du trottoir et du caniveau qui se trouvent directement dans le prolongement de votre domicile (propriétaire ou locataire) est une obligation en application de l'arrêté municipal n° 41/2012, il est avant tout un devoir civique. En effet, la propreté de la commune est l'affaire de tous, car l'image de la commune en dépend. Par ailleurs, afin de préserver notre environnement et celui de nos enfants, la commune s'est engagée depuis plusieurs années à ne plus utiliser d'herbicides, mais de privilégier le désherbage mécanique, thermique ou manuel, que vous pouvez mettre en œuvre également. Pour cet hiver pensez également à dégager la neige et le verglas sur le trottoir au droit de votre propriété, il en va de votre responsabilité en cas de chute d'un piéton.





Sécurité renforcée au groupe scolaire

La commune de Sarralbe a amélioré la sécurité au groupe scolaire «Robert Schuman». Les aménagements réalisés sont les suivants :

- la mise en place de bornes de protection pour éviter qu'un véhicule ne s'engouffre dans la foule ou dans la cour de l'école,
- l'installation d'une alarme spécifique «attentat-intrusion»
- la pose d'une caméra de vidéoprotection.

Cette sécurisation a été subventionnée par l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour un montant de 10 345 €.



J'aime mon enfant, je respecte les autres, je ne fume pas



Depuis la rentrée scolaire 2018/2019, une zone non-fumeur a été mise en place sur le parvis du groupe scolaire Robert SCHUMAN à la demande du conseil d'école de la maternelle. Cette zone débute à partir des plots rouges de sécurité et l'arrêté 89/2018 a été établi pour réglementer cette interdiction. A ce jour, cette interdiction est très bien respectée, cela doit continuer.





La Salle culturelle rénovée

L'ancien parquet vétuste de la salle de spectacles datant de 1998 qui a déjà été poncé et vitrifié à plusieurs reprises a été remplacé par un nouveau parquet en chêne sur chant d'une épaisseur de 14 mm.

Ces travaux ont également été mis à profit pour rafraîchir les murs et plafonds, tout en remplaçant des luminaires par des lampes LED.



- INFORMATION -

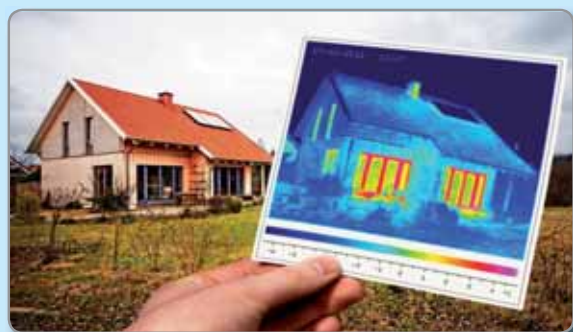
Vous souhaitez visualiser les déperditions thermiques de votre logement :

Si vous habitez une maison construite avant **1990**, inscrivez-vous pour obtenir une **visite gratuite** permettant de visualiser les déperditions thermiques de votre logement à l'aide d'une caméra thermique. Cette visite aura lieu le **lundi 28 janvier 2019**.

Inscription par téléphone au 03 87 97 30 25 à partir du **jeudi 3 Janvier 2019** jusqu'au **mardi 22 Janvier 2019** (dernier délai).

Les visites d'une durée de 45 minutes seront effectuées par M. Benjamin MEHLINGER, Conseiller de l'espace Info Energie de Moselle-Est ou Mme Margot STEINER, Conseillère au service Confort logement Economie de la CASC.

Attention ! Cette animation de sensibilisation ne fait pas l'objet d'une étude thermique ou d'un diagnostic de performance énergétique.





Travaux au nouveau cimetière

Depuis la création en 2011 d'un espace cinéraire comprenant un jardin du souvenir, 32 cavurnes ont été concédées si bien que cet aménagement a dû être agrandi cet été par une 3e tranche de 16 monuments en granit pouvant contenir chacune 4 urnes cinéraires.

Par ailleurs, suite au ravinement régulier de l'eau au niveau des allées recouvertes de schiste, la commune a mis en œuvre un enrobé sur les cheminements principaux. Ces allées intermédiaires ont été couvertes de béton brossé.

Ces travaux, délicats et difficiles d'accès ont été réalisés pour la plupart manuellement.



INFORMATION SUR LA REPRISE PAR LA COMMUNE DES CONCESSIONS PERPÉTUELLES EN ETAT D'ABANDON

La commission communale s'est déplacée au cimetière de SARRALBE le mardi 13 novembre 2018, afin de constater l'état d'abandon de plusieurs concessions perpétuelles. Cet état d'abandon représente parfois un danger pour les tombes voisines et le défaut d'entretien et le délabrement nuisent à la décence et au bon ordre du cimetière.

27 concessions sont concernées par cette procédure. Les extraits des procès-verbaux ont été affichés à la porte du cimetière et de la mairie le vendredi 16 novembre 2018 pour une durée d'un mois. Cet affichage sera renouvelé deux fois à quinze jours d'intervalles.

La liste des concessions dont l'état d'abandon a été constaté est déposée en mairie ainsi qu'à la Préfecture de la Moselle et à la Sous-Préfecture de Sarreguemines.





Terrain synthétique

Les travaux de construction du terrain de football en gazon synthétique sont achevés.

Cet équipement, dont l'enveloppe globale avoisine 950 000 € TTC, a bénéficié de subventions du Département de la Moselle, de la Région Grand Est et de la Fédération Française de Football. Il permet aux clubs sportifs de l'AS Rech et du FC Sarralbe de bénéficier d'un terrain d'entraînement de qualité utilisable par tous temps. Il sera utilisé de manière optimale par les deux écoles de football mais également par les jeunes des écoles élémentaires et du collège "Robert Doisneau" tout proche.

En date du 15 septembre 2018, Sarralbe a eu le plaisir d'accueillir Monsieur Sylvain Kastendeuch, Président de la Fédération Nationale des Associations et des Syndicats de Sportifs et Co-Président de l'Union Nationale des Footballeurs Professionnels, pour inaugurer ce magnifique stade à pelouse synthétique.

Cette inauguration a eu lieu en présence de la représentante du conseil départemental, de Madame Nicole Muller Becker Vice-Présidente de la région du Grand-Est qui représentait le Président, de Monsieur Christophe Sollne Président du district mosellan de football, de Monsieur René Lopez 1er vice-



président de la ligue Grand-Est de football, Monsieur Gilles Becker Président d'honneur des ambassadeurs du FC Metz, les élus de la commune de Sarralbe et bien entendu Jean-Philippe Emanuele Président du FC Sarralbe et Christian Pierré Président de l'AS Rech. L'ambiance musicale a été assurée par la Musique Municipale.





Dotation des sacs multiflux année 2019

Depuis le 1er janvier 2017, la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers sont de la compétence de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

1 ^{er} SEMESTRE 2019	2 ^e SEMESTRE 2019
jeudi 11 et vendredi 12 avril de 08h30 à 19h00	jeudi 03 et vendredi 04 octobre de 08h30 à 19h00
COMPLEXE SPORTIF, CULTUREL ET DE LOISIRS A SARRALBE RUE DE LA SARRE	

Pour récupérer votre dotation, pensez à vous munir d'un cabas ou d'un panier. N'oubliez pas de présenter votre Sydem'pass ! Pour les personnes nouvelles arrivées dans la commune, se munir d'un justificatif de domicile.

RAPPEL : la dotation remise est prévue pour 6 mois. Nous attirons votre attention sur l'importance de vous déplacer à cette permanence. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité :

1. de remettre votre Sydem'pass à une personne de votre choix qui pourra ainsi récupérer votre dotation
2. de récupérer votre dotation dans une des permanences des communes voisines (liste à consulter sur le site SARRALBE.fr ou Sydeme.fr)

NE MANQUEZ PLUS LES DISTRIBUTIONS DE SACS MULTIFLUX !!!!!

Facilitez-vous la vie et abonnez-vous gratuitement au module alerte email sur www.sydeme.fr

je m'abonne

Vous serez informé par email des dates de permanence de redistribution des sacs multiflux de votre commune (rappel 8 jours avant les dates, ainsi que la veille).



CALENDRIER DE COLLECTE Multiflux 2019



Décemb.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septem.	Octobre	Novemb.	Décemb.
Sam 01	Mer 01*	Ven 01	Ven 01	Lun 01	Mer 01*	Sam 01	Lun 01	Jeu 01	Dim 01	Mar 01	Ven 01*	Dim 01
Dim 02	Mer 02	Sam 02	Sam 02	Mar 02	Jeu 02	Dim 02	Mar 02	Ven 02	Lun 02	Mer 02	Sam 02	Lun 02
Lun 03	Jeu 03	Dim 03	Dim 03	Mer 03	Ven 03	Lun 03	Mar 03	Jeu 03	Dim 03	Mar 03	Dim 03	Mar 03
Mar 04	Ven 04	Lun 04	Lun 04	Jeu 04	Sam 04	Mar 04	Jeu 04	Dim 04	Mer 04	Ven 04	Lun 04	Mer 04
Mer 05	Sam 05	Mar 05	Mar 05	Ven 05	Dim 05	Mer 05	Ven 05	Lun 05	Jeu 05	Sam 05	Mar 05	Jeu 05
Jeu 06	Dim 06	Mer 06	Mer 06	Sam 06	Lun 06	Jeu 06	Sam 06	Mar 06	Ven 06	Dim 06	Mer 06	Ven 06
Ven 07	Lun 07	Jeu 07	Jeu 07	Dim 07	Mar 07	Ven 07	Dim 07	Mer 07	Sam 07	Lun 07	Jeu 07	Sam 07
Sam 08	Mar 08	Ven 08	Ven 08	Lun 08	Mer 08*	Sam 08	Lun 08	Jeu 08	Dim 08	Mar 08	Ven 08	Dim 08
Dim 09	Mer 09	Sam 09	Sam 09	Mar 09	Jeu 09	Dim 09	Mar 09	Ven 09	Dim 09	Mar 09	Sam 09	Dim 09
Lun 10	Jeu 10	Dim 10	Dim 10	Mer 10	Ven 10	Lun 10*	Mer 10	Sam 10	Mar 10	Jeu 10	Dim 10	Mar 10
Mar 11	Ven 11	Lun 11	Lun 11	Jeu 11	Sam 11	Mar 11	Jeu 11	Dim 11	Mer 11	Ven 11	Lun 11*	Mer 11
Mer 12	Sam 12	Mar 12	Mar 12	Ven 12	Dim 12	Mer 12	Ven 12	Lun 12	Jeu 12	Sam 12	Mar 12	Jeu 12
Jeu 13	Dim 13	Mer 13	Mer 13	Sam 13	Lun 13	Mer 13	Sam 13	Mar 13	Ven 13	Dim 13	Mer 13	Ven 13
Ven 14	Lun 14	Jeu 14	Jeu 14	Dim 14	Mar 14	Ven 14	Dim 14	Mer 14	Sam 14	Lun 14	Jeu 14	Sam 14
Sam 15	Mar 15	Ven 15	Ven 15	Lun 15	Mer 15	Sam 15	Lun 15	Jeu 15*	Dim 15	Mar 15	Ven 15	Dim 15
Dim 16	Mer 16	Sam 16	Sam 16	Mar 16	Jeu 16	Dim 16	Mar 16	Ven 16	Lun 16	Mer 16	Sam 16	Lun 16
Lun 17	Jeu 17	Dim 17	Dim 17	Mer 17	Ven 17	Lun 17	Mer 17	Sam 17	Mar 17	Jeu 17	Dim 17	Mar 17
Mar 18	Ven 18	Lun 18	Lun 18	Jeu 18	Sam 18	Mar 18	Jeu 18	Dim 18	Mer 18	Ven 18	Lun 18	Mer 18
Mer 19	Sam 19	Mar 19	Mar 19	Ven 19*	Dim 19	Mer 19	Ven 19	Lun 19	Jeu 19	Sam 19	Mar 19	Jeu 19
Jeu 20	Dim 20	Mer 20	Mer 20	Sam 20	Lun 20	Mer 20	Sam 20	Mar 20	Ven 20	Dim 20	Mer 20	Ven 20
Ven 21	Lun 21	Jeu 21	Jeu 21	Dim 21	Mar 21	Ven 21	Dim 21	Mer 21	Sam 21	Lun 21	Jeu 21	Sam 21
Sam 22	Mar 22	Ven 22	Ven 22	Lun 22*	Mer 22	Sam 22	Sam 22	Jeu 22	Dim 22	Mar 22	Ven 22	Dim 22
Dim 23	Mer 23	Sam 23	Sam 23	Mar 23	Jeu 23	Dim 23	Mar 23	Ven 23	Lun 23	Mer 23	Sam 23	Lun 23
Lun 24	Jeu 24	Dim 24	Dim 24	Mer 24	Ven 24	Lun 24	Mer 24	Sam 24	Mar 24	Jeu 24	Dim 24	Mar 24
Mar 25*	Ven 25	Lun 25	Lun 25	Jeu 25	Sam 25	Mar 25	Jeu 25	Dim 25	Mer 25	Ven 25	Lun 25	Mer 25*
Mer 26*	Sam 26	Mar 26	Mar 26	Ven 26	Dim 26	Mer 26	Ven 26	Lun 26	Jeu 26	Sam 26	Mar 26	Jeu 26*
Jeu 27	Dim 27	Mer 27	Mer 27	Sam 27	Lun 27	Jeu 27	Sam 27	Mar 27	Ven 27	Dim 27	Mer 27	Ven 27
Ven 28	Lun 28	Jeu 28	Jeu 28	Dim 28	Mar 28	Ven 28	Dim 28	Mer 28	Sam 28	Lun 28	Jeu 28	Sam 28
Sam 29	Mar 29	Ven 29	Ven 29	Lun 29	Mer 29	Sam 29	Lun 29	Jeu 29	Dim 29	Mar 29	Ven 29	Dim 29
Dim 30	Mer 30	Sam 30	Sam 30	Jeu 30*	Dim 30	Mer 30	Mar 30	Ven 30	Lun 30	Mer 30	Sam 30	Lun 30
Lun 31	Jeu 31	Dim 31	Dim 31	Ven 31		Mer 31	Sam 31			Jeu 31		Mar 31

**NOUVELLES CONSIGNES
À RESPECTER DÈS À PRÉSENT
SOUS PEINE DE VOIR VOTRE
BAC REFUSÉ À LA COLLECTE :**

➤ **SORTEZ VOTRE BAC À 5H DU MATIN AU PLUS TARD.**

➤ **REGROUPEZ AU MAXIMUM VOTRE BAC AVEC CEUX DES VOISINS POUR LIMITER LE NOMBRE D'ARRÊTS DES BENNES À ORDURES MÉNAGÈRES.**

➤ **PRÉSENTEZ VOTRE BAC AVEC LES POIGNÉES CÔTÉ ROUTE.**

➤ **RENTREZ VOTRE BAC DÈS QUE POSSIBLE APRÈS LE PASSAGE DU CAMION POUR DES RAISONS D'HYGIÈNE ET POUR NE PAS ENCOMBRER LE TROTTOIR.**

Retrouvez toutes les informations utiles sur la collecte des déchets

www.agglo-sarreguemines.fr

www.sydeme.fr

- Bliesbruck, Blies-Ebersing, Blies-Guersviller, Ernestviller, Ernestviller (Puttelange-aux-Lacs), Frauenberg, Grundviller, Guebenhouse, Roth (Hambach), Hundling, Ippling, Kalhausen, Loupershouse, Neufgrange, Rémelfing, Sarreinsming, Siltzheim, Wiesviller, Wittring, Zetting, Woustviller, Woelfling-lès-Sarreguemines.
- Grosbliesderstroff, Lixing-lès-Rouhling, Rouhling, Sarreguemines, Sarreguemines centre ville.
- Hazembourg, Hilsprich, Holving, Kappelking, Kirviller, Le Val-de-Guéblange, Nelling, Puttelange-aux-Lacs, Rémering-lès-Puttelange, Richeling, Saint-Jean-Rohrbach, Willerswald (+ carton des professionnels semaines paires ou impaires).
- Hambach, Sarralbe, Sarreguemines centre ville (+ déchets résiduels des professionnels).

* Jour férié : pas de collecte



Nouveau
téléchargez l'application
Sydem' app du Sydem
et simplifiez-vous le tri !



Les principales compétences transférées à la CASC que Sarralbe ne peut plus assurer

Depuis la fusion forcée de Sarralbe avec la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (CASC) un certain nombre de compétences qui étaient assurées par notre ville ont été transférées d'office à cette intercommunalité sans que notre commune ne puisse s'y opposer.

Dorénavant notre ville ne pourra plus exercer ces compétences :

Zone industrielle Sud et zone commerciale de Sarralbe :

Ces deux zones d'activités de la ville de Sarralbe ont été transférées à la CASC au 1er janvier 2017. Désormais sur ces espaces de notre commune, l'entretien de la voirie et des trottoirs, l'entretien des espaces verts, l'entretien et la consommation du réseau d'éclairage public, le déneigement et la vente des terrains sont du seul ressort de la CASC et de ses services.

De surcroît, les charges qui ont été évaluées par la CASC pour ces travaux d'entretien, seront déduites chaque année par cette intercommunalité des recettes fiscales de la commune de Sarralbe : environ 70 000 € par an.

Assainissement et eaux pluviales :

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences exerce la globalité de la compétence assainissement sur le territoire de Sarralbe. Cette compétence assainissement entraîne la gestion des eaux pluviales sur notre commune. Cela signifie que la gestion de tous les ouvrages se rapportant à l'assainissement et à l'évacuation des eaux pluviales sont désormais du seul ressort de la CASC. Nos services communaux n'ont plus le droit d'intervenir.



Par ailleurs lorsque notre commune souhaitera rénover une voirie et qu'il sera nécessaire de remplacer préalablement les conduites d'eaux pluviales ou d'assainissement, il faudra attendre l'autorisation de la CASC et attendre qu'elle passe un marché public et prévoit les crédits pour remplacer les canalisations. Je vous laisse juge de l'efficacité et de la perte de temps qui résultera de ce transfert de compétence, lorsque la commune devra rénover des trottoirs ou une chaussée.

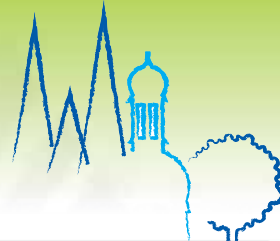
Lutte contre les inondations :

Depuis le 1er janvier 2017, notre ville est également dépossédée de la compétence de la lutte contre les inondations au profit de la CASC. En raison des crues historiques de la Sarre et de l'Albe auxquelles notre commune est confrontée chaque année, nos prédécesseurs avaient investi dans la construction de digues, et d'un dispositif de vannes et pompes qui ont démontré à de multiples reprises, leur efficacité.

Désormais la gestion, l'entretien et le fonctionnement de tous ces ouvrages (digues, vannes, pompes de rejet, bassins de rétention des eaux pluviales) sont du seul ressort de la CASC.

Sans doute un nouveau gage d'efficacité qui reste à vérifier dès la prochaine crue sérieuse à Sarralbe.

Une nouvelle taxe appelée GEMAPI, a d'ailleurs été votée par la CASC que vous retrouverez sur vos impôts fonciers.



Association «Les clés du jardin»

Une année de passée pour la vie de ce jardin. Ce jardin qui à l'origine avait une superficie de 4 ares s'étend aujourd'hui sur 12 ares et a été clôturé par la ville de Sarralbe. Quelques dates concernant la réalisation de ce jardin :

- 18 avril : réalisation du premier carré potager,
- 05 mai : forage du puits pour récupérer l'eau d'arrosage,
- 21 mai : début des plantations.

Ensuite, tout au long de l'année des visites se sont succédées : école maternelle Robert Schuman, école maternelle de Rech, école élémentaire de Rech, périscolaire.

Le 10 juillet des résidents de l'EHPAD ont eu la possibilité de planter des fleurs dans un support spécialement adapté aux fauteuils roulants.

Le 11 octobre les enfants de l'école maternelle de Rech ont récolté les pommes de terre, exercice facile pour eux, car il suffisait de ramasser les pommes de terre qui avaient été recouvertes tout au long de la saison par du gazon.

Pour l'année 2019, une serre sera mise en place afin de montrer aux enfants le démarrage d'une plante ou fleur. Ceux-ci auront la possibilité de s'approprier une petite parcelle pour planter fleurs, légumes ou aromates.



La naissance d'un verger collectif à Rech :

Un verger collectif vient d'être aménagé par la commune à l'arrière de la rue du Chanoine François Goldschmitt à Rech.

Afin de développer et promouvoir ce verger collectif, la commune de Sarralbe et l'association des arboriculteurs de Sarralbe ont signé une convention de mise à disposition du verger.

L'association des arboriculteurs s'emploiera à :

- Gérer, entretenir et enrichir le verger,
- Initier et sensibiliser le public à l'arboriculture et aux traitements biologiques,
- Associer les écoles de Sarralbe dans le cadre de projets, comme le pressage de jus de pomme,
- Aider les amateurs à la constitution de leur propre verger,
- Initier le grand public à la taille, la greffe et la plantation,
- Sauvegarder des variétés régionales,
- Permettre aux personnes qui ne disposent pas de verger de pouvoir disposer d'un ou plusieurs arbres du verger collectif.

Cet automne, la commune a mis en place une clôture et un portillon. Un panneau d'informations sera bientôt installé, ainsi qu'un abri et un récupérateur d'eau.

Actuellement, le verger dispose déjà d'une quarantaine d'arbres, qui sera complétée à l'automne prochain par plusieurs autres variétés d'arbres fruitiers plantées sur la parcelle disponible.

L'association définira le fonctionnement du verger collectif, à savoir : les conditions d'accès, l'entretien de ce dernier et les règles de mise à disposition des arbres. Elle proposera également des journées de formation à la taille, plantation, greffe, etc... tout au long de l'année. Ces formations seront réalisées par des moniteurs de l'union départementale des arboriculteurs (UDSAH).



Les personnes qui souhaitent davantage d'informations peuvent directement prendre contact avec l'association des arboriculteurs de Sarralbe par mail : secretariat.arbo.sarralbe@gmail.com ou par téléphone au 06 10 65 13 24.



Zéro pesticide

On a du mal à se libérer de l'usage des pesticides

Les chiffres 2016-2017, sur l'évolution de la consommation des pesticides en France ont été rendus publics et l'on constate une augmentation de 12,4% par rapport à 2009.

Se passer de pesticides : une nécessité

L'utilisation des pesticides est au cœur de la perte de la biodiversité et de la pollution des ressources en eau et de l'air. Nombreux sont ceux qui s'accordent à reconnaître aujourd'hui que ces substances au moment du traitement n'atteignent pas toujours leur cible. Dans certaines circonstances, plus de 75% du produit se disperse dans l'environnement. On ne peut donc être surpris de retrouver ces molécules dans : l'eau, l'air, nos maisons, notre organisme.

Se passer de pesticides : c'est possible

La loi Labbé interdit aux communes depuis le premier janvier 2017, l'utilisation de ces produits dans le traitement des espaces publics. Mais, la Commune de Sarralbe n'a pas attendu la promulgation de cette loi pour s'engager, dès 2010, dans la mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée de ses espaces publics qui couvrent près de 7 ha.

Aujourd'hui, ces produits ne sont plus utilisés par les services et sont remplacés par des techniques alternatives : désherbage manuel, balayage, entretien mécanique, flamme, paillage naturel ou minéral, enherbement. Fort logiquement donc, la commune a présenté sa candidature en 2017 à l'opération commune nature qui vise à engager les communes à ne plus utiliser de produits phytosanitaires, notamment les herbicides pour l'entretien des espaces publics.

Sarralbe, après un audit, a été labellisée et a obtenu une « Libellule ».

Cependant, ce label ne traduit pas l'ensemble des efforts entrepris par la Commune pour mettre en œuvre un programme plus vaste, intégrant les grands enjeux environnementaux.

Rappelons pour mémoire, les travaux d'assainissement, la création d'une chaufferie bois, la rénovation thermique des bâtiments communaux, la préservation des milieux naturels, les plantations d'arbres, l'entretien des cours d'eau, les actions de sensibilisation à la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi, la commune a déposé une nouvelle candidature afin que soit reconnu à sa juste valeur l'engagement de la municipalité.

Quelles implications pour les jardiniers amateurs ?

Les particuliers sont également concernés par cette loi qui stipule qu'à partir du 1er janvier 2019, la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires de synthèse à usage non professionnel seront interdits. Les jardiniers amateurs pourront cependant utiliser les produits de bio-contrôle ou à faible risque dont l'usage est autorisé dans l'agriculture biologique.



Concours des maisons fleuries 2018

Cette cérémonie devenue incontournable, récompense chaque année nos habitants, qui en fleurissant leur maison, leur jardin, leur balcon, leur commerce et leur commune, contribuent à l'embellissement de notre ville.

L'image de notre commune est une préoccupation permanente pour les élus que nous sommes, et ceci en toute saison. Le fait qu'elle soit attractive et accueillante réside également dans la volonté de nos habitants à mettre de la couleur dans leurs jardins, à leurs fenêtres ou sur leurs balcons.

Le fleurissement 2018 a beaucoup souffert de la chaleur, et le rendu n'était pas tout à fait le même que les années précédentes. Compte tenu de ces difficultés, nous avons décidé de récompenser tous les participants d'une manière globale, et de ne pas remettre de distinction individuelle. Il reste à espérer que les conditions climatiques pour l'année à venir seront plus propices au fleurissement.

La ville de Sarralbe est récompensée par le label "3 fleurs" pour ses efforts de fleurissement et elle est susceptible d'accéder à la 4ème fleur. Cette distinction ne sera possible qu'avec l'implication de l'ensemble de la population, des élus, des employés, des écoles. Pour 2019, plusieurs écoles de notre ville se sont d'ores et déjà inscrites au concours : « je fleuris mon école ».

La propreté de nos espaces publics est aussi une préoccupation constante de nos services. Il est rappelé que dans toutes les communes de France, le nettoyage des trottoirs et des caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires des terrains bâtis ou non, riverains de la voie publique (arrêté municipal 41/2012 en date du 6 juillet 2012). Nous espérons que chacun voudra bien volontairement se joindre à nos efforts de « ville propre ». Pour information, la ville de Sarralbe compte 80 kms de voirie et n'est plus autorisée à faire usage de désherbant. Aujourd'hui ces produits sont interdits et sont remplacés par des techniques alternatives : désherbage manuel, thermique, balayage, entretien mécanique, d'où un travail considérable pour les services municipaux.



Manifestations

Accueil Collectif de Mineurs financé par la Ville de Sarralbe en juillet et août 2018

Semaine du 9 au 13 juillet : Afrique

Chaque semaine les animateurs étaient déguisés et le centre décoré selon le thème. Une sortie a eu lieu au zoo de Sarrebruck avec visite le matin, et un grand jeu style rallye l'après-midi. Pendant toute la semaine, chaque groupe a préparé une danse, un chant et des sketches, ce qui a permis de monter un spectacle le vendredi après-midi.

Semaine du 16 au 20 juillet : Amérique du nord

Les enfants de moins de 6 ans ont fait la connaissance d'un trappeur et rencontré une indienne qui leur a fait découvrir chants et danses de sa tribu, ainsi que leur histoire.

Les plus grands ont découvert la thèque (base ball), quelques filles ont joué au Pom Pom Girls, et ont préparé une chorégraphie pour l'ouverture du match de foot de la coupe du monde.

Une sortie de la semaine a été organisée à l'accrobranche de Bitche. Le vendredi après-midi une Kermesse a été organisée.

Semaine du 23 au 27 juillet : les Caraïbes

Les enfants entre 6 et 8 ans ont passé quelques jours « all inclusive » au Club Med. Ils ont pu déguster des cocktails, apprendre à surfer, se faire plaisir grâce à la boutique, et se reposer dans des transats en bord de mer. Un autre groupe a passé son séjour aux Antilles. Ce groupe en a profité pour préparer un goûter exotique un après-midi.

Les plus petits ont découvert la grotte aux pirates et l'univers de la petite sirène. Ils ont pu confectionner des épées, des poissons mobiles, ...

Une sortie a eu lieu à Europapark et le dernier jour tous les enfants qui ont fréquenté le centre en juillet ainsi que leurs parents ont été conviés à un goûter, ainsi qu'à une projection vidéo des 3 semaines.

Le 31 juillet 2018, une centaine d'enfants des centres de loisirs de Sarralbe, Hambach, Woustviller et Hundling, âgés de 6 à 11 ans se sont réunis sur le parvis du centre culturel et sportif de Sarralbe. Cette manifestation était financée par la Commune de Sarralbe.

La journée était encadrée par des animateurs et des employés qualifiés. Elle s'articulait en 3 ateliers :

La découverte du triathlon, la mise en place d'ateliers pédagogiques et des jeux autour du triathlon.

La Ligue de triathlon a mis à disposition tout le matériel nécessaire pour cette journée : vélos, casques, piscine chauffée, structures et parcours. A la fin de la journée, chaque enfant est reparti avec un diplôme.

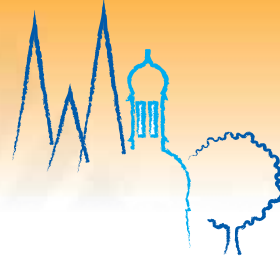
Le centre de loisirs du mois d'août s'est déroulé du 30 juillet 2018 au 17 août 2018, avec comme thème principal les pirates. 74 enfants ont été accueillis.



Journée au parc de loisirs de Fraispertuis City

Lors de la deuxième semaine, deux sorties ont été effectuées : au CenterParcs «Les Trois Forêts» et la base de loisirs de Mittersheim.

Et enfin, lors de la dernière semaine, une sortie kayak a été organisée, ainsi qu'une journée découverte au moulin d'Eschwiller.



10 kms de Sarralbe

La seconde édition des 10 kms de Sarralbe s'est déroulée le dimanche 9 septembre, avec le même parcours que l'an passé. Ce sont 193 coureurs qui se sont lancés dans une course loin d'être facile, puisqu'elle rejoint à mi-parcours le point culminant de la ville : le Knopp.

La manifestation qui revendique clairement d'être avant tout un moment agréable à partager entre coureurs expérimentés et coureurs du dimanche, n'a été possible qu'avec le soutien des associations locales : l'AS Rech et le Cos Volley. Ces deux associations étaient chargées de l'ensemble de la logistique : ravitaillement, balisage sécurité ... En contrepartie de leur investissement, elles ont encaissé la totalité des droits d'inscriptions demandés pour l'occasion, soit 850 €uros chacune.

Une fois de plus, la ville a joué son rôle de moteur dans l'animation de la commune en investissant près de 8 000 €uros pour cet évènement. Au final c'est à nouveau Julie Triou, domiciliée à Sarralbe, qui a remporté l'épreuve féminine et Yann Schrub l'épreuve masculine. Un grand merci encore à l'ensemble des bénévoles sans qui rien n'est possible. L'année prochaine devrait voir une évolution du concept avec en préambule, une course réservée aux élèves en classe de CM1/CM2. Un bon moment à venir...



Création d'une section baby karaté

Depuis septembre, une section « baby karaté » de 3 à 5 ans est ouverte au Karaté Do Sarralbe.

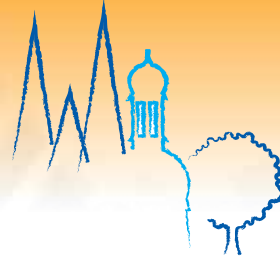
Tous les mercredis, de 16h15 à 17h, les petits apprennent la coordination et les premiers mouvements de base tout en s'amusant.

Pour les accompagner, 2 éducateurs diplômés d'Etats sont à disposition, il s'agit de Marjorie et Gigi Lock, 5e et 6e Dan.

Une dizaine d'enfants sont déjà inscrits.

Venez nous rejoindre et donnez la possibilité à vos petits bouts de faire du sport dès 3 ans.





18^{ème} salon de la gastronomie

Le 18^{ème} salon de la Gastronomie et des Arts de la table a remporté un grand succès à tous points de vue ces 10 et 11 novembre.

45 exposants de produits locaux et artisanaux occupaient tous les espaces du gymnase et proposaient miels, chocolats, épices, escargots, fromages, huîtres mais aussi des objets de décoration et de quoi dresser une belle table pour les jours de fêtes.

Le samedi après-midi C'Passiflora proposa deux ateliers de cuisine. Laurent Clémence anima un atelier de cuisine innovante à base de fleurs comestibles et de plantes sauvages pour 30 stagiaires.

Dans la salle sportive, les élèves du Lycée professionnel Simon Lazard de Sarreguemines, partenaire du salon de la Gastronomie pour la première fois, présentaient leur savoir-faire autour des métiers de la bouche. Autour de leur stand, le public s'attardait volontiers pour déguster leurs mises en bouche salées ou sucrées.

Le dimanche, ce sont aussi les élèves du lycée professionnel qui furent chargés de préparer et servir 225 couverts. Une excellente expérience pour ces élèves et une belle promotion pour le lycée.

Le dimanche après-midi, un show gustatif réunit de grands chefs se prêtant au jeu des démonstrations culinaires sur la scène de la salle socioculturelle.

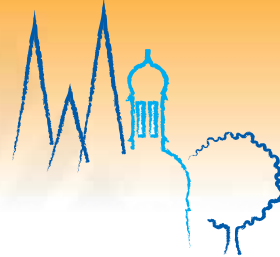
Après Charles Gantois, vainqueur objectif « top chef 2016 », Matthieu Otto, Bocuse d'or France 2017 prit place sur scène. Créatif et passionné, Matthieu Otto a impressionné par sa technique et sa maîtrise. Il a été sélectionné pour la finale mondiale du Bocuse d'Or à Lyon en janvier 2019. Avec son commis Louis de Vicari, il a préparé des écrevisses.



KAPPENSITZUNG Le 10 février 2019 à 14 h 11 à Woustviller

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences invite les seniors de Sarralbe à participer à une Kappensitzung, le **dimanche 10 février 2019 à 14 h 11** (ouverture des portes à 13h) à la salle « W » à Woustviller. Cette animation est entièrement réservée aux personnes âgées de 66 ans et plus, ou aux couples dont l'un des conjoints est âgé de 66 ans minimum.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à l'Accueil de la Mairie ou au **03 87 97 30 24**, à compter du 07 janvier jusqu'au 25 janvier 2019.



Repas des anciens

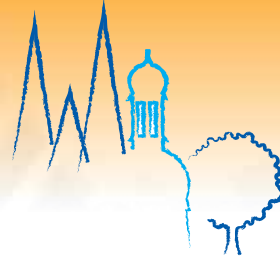
La municipalité a honoré les seniors au cours de la fête de Noël qui s'est tenue dans la salle culturelle. Monsieur Pierre-Jean DIDOT, Maire, donne en préambule quelques informations concernant l'évolution de la population des seniors : 581 personnes habitant la commune sont âgées de plus de 70 ans, soit 237 hommes et 344 femmes. La commune compte 55 personnes âgées de plus de 90 ans, dont 15 hommes et 40 femmes. La doyenne de la ville est Mme Joséphine LAURENT née LANGENFELD qui a eu la joie de fêter ses 104 ans et le doyen est M. Willy STEINBACH qui a fêté ses 98 ans. Parmi les personnes présentes, ont été honorés la doyenne et le doyen de la salle, respectivement Mme Alice GILLET 94 ans et M. Robert BRUA 94 ans, ainsi que toutes les personnes âgées de plus de 85 ans présentes dans la salle, à savoir : Mmes Loudovine PFERSCH, Catherine LORIER, Marie Louise UNTEREINER, Andrée OLIER, Anita CALCATERRA, Odile MATHIAS, Cécile TRIPOTIN, Odette WERQUET, Marie DONGUS, Marie CALCATERRA, Rose SCHNEIDER, Yvette FINCK, Madeleine GOTTWALLES, Anne LUDMANN et MM. Valentin STEININGER, Charles KELLER, André MATHIAS.



L'après-midi a été agrémentée par les chants de Mme Alexandra ELZINGA et divers morceaux musicaux interprétés par la Musique Municipale.



Comme les années passées, la commune a remis aux personnes qui n'ont pas pu être présentes à la fête, ainsi qu'aux résidents de la Maison de Retraite St-Joseph, un colis de Noël.



La statue de Sainte Barbe de Rech

Le 25 janvier 1919, l'abbé François Goldschmitt s'installe à la cure de Rech. Le 12 mars de la même année, il achète la maison située à côté du presbytère pour le compte de « l'Association de la Maison d'œuvres de Rech ». Il la fait démolir et construire à son emplacement, une salle paroissiale, le "Vereinshaus".

Bien qu'il n'y ait plus de témoin vivant pour l'attester, il est fort probable qu'une niche fut aménagée dès cette époque au-dessus de l'entrée, pour abriter une statue représentant Sainte Barbe.

Pourquoi cette sainte plutôt qu'une autre ?

L'explication réside certainement dans les origines de François Goldschmitt qui est né en 1883 à Morsbach, dans une famille dont le père est mineur. Avant de commencer ses études au collège Saint-Augustin de Bitche en 1901, François travaille lui-même à la mine, comme apprenti au puits Gargan, puis comme employé dans un bureau des Houillères à Petite-Rosselle. Par ailleurs, des habitants de Rech travaillent aussi à la mine. Sainte Barbe, la patronne des mineurs, a donc naturellement sa place dans le village.

Durant la Seconde Guerre mondiale la maison d'œuvres a subi de gros dégâts ; après son retour en 1945, le curé Goldschmitt la fait remettre en état.

Dans les années 1990, la maison d'œuvres devient le foyer de l'Albe ; elle est rénovée et la statue de Sainte Barbe est repeinte ; le père Arthur Bohn la bénit pour l'occasion.

Le presbytère et le foyer ont été démolis en juillet 2018 pour laisser place à une nouvelle salle communale et une école maternelle.

Qu'est devenue la statue de Sainte-barbe ?

Sainte-Barbe étant également la protectrice des soldats du feu, la statue occupe un nouvel emplacement à la caserne des pompiers de Sarralbe depuis cet été. Claude Kopp, pompier honoraire et peintre de formation, lui a redonné une nouvelle jeunesse. L'abbé Sébastien Roch l'a bénie le samedi 1er décembre 2018 lors de la célébration de la Sainte-Barbe en présence d'anciens mineurs et des pompiers de Sarralbe.

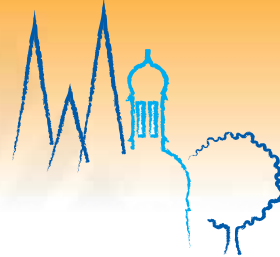


Une rentrée scolaire en musique

Evènement annuel porté conjointement par les ministres de l'éducation nationale et de la culture, les élèves de l'école élémentaire Robert Schumann, pour sa 2^{de} édition, ont eu la surprise pour leur rentrée du 3 septembre 2018, de voir débarquer dans leurs classes les professeurs de l'Ecole de Musique et de Danse de Sarralbe, afin de participer à un atelier de découverte autour des instruments de musique.

Les professeurs de l'EMDS, venus promouvoir les vertus éducatives de la pratique artistique et susciter le plaisir d'apprendre, ont accompagné nos enfants sur le chemin de l'école et c'est au son de la musique que les écoliers visiblement ravis, ont été accueillis pour cette rentrée 2018.





Les Amis du Pays de L'Albe

Guérisseurs contre sorciers dans la Lorraine du 21ème siècle

Après une conférence sur « la sorcellerie au Moyen-Âge » en 2017, les Amis du Pays d'Albe ont proposé en 2018 « guérisseurs contre sorciers dans la Lorraine du 21ème siècle ».

Déborah Kessler-Bildhauer, docteur en ethnologie a présenté le résultat de son travail de recherches menées durant 6 ans pour son master et son doctorat.

Dans le cadre de son enquête sur le terrain, elle a étudié les pratiques thérapeutiques des guérisseurs catholiques lorrains et elle s'est en particulier intéressée aux personnes qui ont été victimes de sorcellerie. Elle s'est très vite rendu compte de la pluralité des acteurs derrière la notion de guérisseurs : sourciers, magnétiseurs, radiesthésistes, voyants, iridologues, géobiologues, passeurs d'âmes, contre-sorcier et désenvoûteurs.

Les guérisseurs partagent un certain nombre de pratiques qui associent magie, religion catholique et techniques thérapeutiques chinoises, indiennes et des pratiques chamaniques ; ils profèrent des prières en français, allemand, latin et reproduisent des gestes religieux sacrés ; ils utilisent des substances bénies, eau, huile, encens. Ils revendiquent tous un don inné, acquis, naturel, humain ou divin.

La sorcellerie a toujours existé et partout, la magie et la sorcellerie traversent le temps et ne connaissent pas de frontières. La sorcellerie naît du combat entre le Bien et le Mal.

La sorcellerie permet de comprendre le malheur et certaines maladies provoquées par une force maléfique. La sorcellerie et la contre-sorcellerie sont les deux faces d'une même pièce.

Dans la hiérarchie des acteurs à l'origine de la sorcellerie on distingue le Diable, les démons, les sorcières, les sorciers locaux et étrangers (Africains en particulier).

Le Diable est l'archétype du mal, le plus puissant. Il a l'apparence d'une bête monstrueuse mais peut aussi prendre l'apparence d'un bouc, d'un chat, d'un serpent ou d'un animal mythique aussi, dragon.

Le Diable a des intermédiaires qui vont le servir pour atteindre ses proies : les démons, les sorciers. Les histoires de sorcières sont profondément ancrées dans la culture lorraine du 16ème au 18ème siècle. Le Grand Est a connu l'une des plus meurtrières chasses aux sorcières du monde. Nicolas Rémy (1525-1612), procureur, est connu pour son ouvrage sur les démons, sorciers et sorcières dans lequel il a consigné plus de 900 procès et séances de tortures sur une période de 15 ans. Il a condamné plusieurs centaines de personnes au bûcher pour satanisme.

En Lorraine les sorciers sont réputés pour jeter des sorts. Ils puisent leurs pouvoirs dans des livres noirs : Schwarzes Buch. Leur qualité maléfique est innée et transmissible dans une famille où on pratique la magie noire. Ils se retrouvent régulièrement la nuit dans des lieux symboliques pour échanger leur savoir, augmenter leurs pouvoirs, lancer des sorts, des sabbats. Ils sont à l'origine de la plupart des envoûtements. Ils exercent à distance et utilisent des supports censés fixer leur volonté de nuire (poupée vaudou). Le vaudou se résume pour beaucoup d'informateurs à la magie noire, mais, en réalité, c'est une religion officielle en Afrique.

Très peu de personnes vont voir des prêtres exorcistes mais plutôt des guérisseurs. Le recours à l'exorciste n'est pas simple à cause de l'image véhiculée par le film. On consulte un guérisseur en dernier recours (médecine traditionnelle inefficace) sur les conseils d'un proche. Le guérisseur démantèle le sort en multipliant les gestes libérateurs, en utilisant sa force, en récitant des prières dédiées aux saints réputés capables de combattre le Mal. Le guérisseur mobilise des objets religieux, des substances dites saintes. Il distribue des protections à la victime. Il prend le sort sur lui et renvoie le Mal.

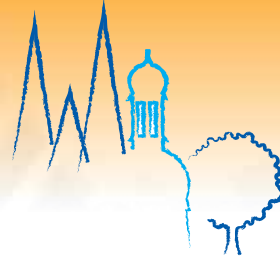
La victime adopte des comportements (pèlerinages, prières, porte une croix de saint Benoît) et assure la compensation de la dette rituelle.

La sorcellerie reste une explication de l'infortune efficace et cohérente.

Le public, intéressé et connaisseur, est venu très nombreux assister à la conférence.



(Texte et photos de Marie-Colette Becker)



Créations artistiques à l'école

Les enfants de l'école élémentaire Robert Schuman, encadrés par leurs enseignantes Maryse LAETZIG et Rachel BIER-REB-MANN, ont exposé dans l'enceinte de l'école leurs œuvres imaginées avec l'aide de la plasticienne Françoise MAIRE.

Ils se sont inspirés des vitraux de l'église néo-gothique Saint-Martin de Sarralbe pour imaginer un travail sur la lumière et la transparence.

L'église s'est transformée en cabanes, le verre des vitraux a été remplacé par des matériaux plastiques transparents (bouteilles d'eau, plastiques colorés et sachets remplis d'eau et d'encre multicolore) et Saint-Martin est devenu un super héros.

Les enfants ont également travaillé en grand format : ils ont métamorphosé les fenêtres du préau et la clôture de la cour de récréation en immenses vitraux.

Dans la tradition de la légende de Saint-Martin, ils ont aussi confectionné des lanternes.

Une partie de l'exposition était visible durant l'été dans les locaux de la mairie.

Cet atelier était soutenu par l'inspection académique et financé par la mairie de Sarralbe et la DAAC (Délégation Académique à l'éducation Artistique et à l'action Culturelle).



Aide aux devoirs

Ouverte aux enfants scolarisés à l'école élémentaire Robert Schuman de Sarralbe et à l'école élémentaire de Rech

L'aide aux devoirs est un service municipal organisé par la commune pendant la période scolaire. Il est réservé aux enfants scolarisés dans les écoles nommées ci-dessus sur désignation des directrices d'écoles. Ce service n'offre pas un accueil à la carte de type garderie, mais un service éducatif assuré par des personnes bénévoles et il doit permettre aux élèves de faire les devoirs confiés par les enseignants dans le calme.

Pour tous renseignements, prendre contact avec la directrice d'école de vos enfants.



Concert en partenariat «Festival de Fénétrange» et «Sarralbe»

A l'occasion de son 40ème anniversaire, le « festival de Fénétrange » en collaboration avec la ville de Sarralbe a proposé un concert inédit, mêlant des airs d'opéra populaires et des œuvres instrumentales en compagnie de l'excellent Orchestre des Czech Virtuosi et de jeunes talentueux lauréats de concours nationaux : Bruno Philippe (Violoncelle), Hélène Carpentier (Soprano), Catherine Trottmann (Mezzo-soprano).



Bruno PHILIPPE violoncelle



Catherine TROTTMANN
mezzo-soprano



Hélène CARPENTIER soprano



- Bruno PHILIPPE : crédit photo : Caroline DOUTRE
- Catherine TROTTMANN : Crédit Photo Maxime LENIK
- Hélène CARPENTIER : Crédit Photo Jecelyn LOYER





Convivialité et douceur estivales

« Sarralbe, un été en musique »

Le 20 Juillet le groupe EAST FLOYD

Des musiciens, fans inconditionnels des Pink Floyd, se sont unis pour former un Tribute To Pink Floyd. Tous, issus d'horizons, de goûts musicaux divers et variés, ils ont mis leur talent en commun pour former EAST FLOYD.

EAST FLOYD / PINK FLOYD ont enchanté leur public en lui livrant le meilleur des Floyd de leurs débuts à nos jours. Entre musiques envoûtantes, planantes, psychédélices, progressives et rythmées, le groupe a mis tous les moyens en œuvre pour que le spectacle soit digne de ce que PINK FLOYD a pu faire comme show tant sur le plan musical que scénique.



Le 28 juillet le Duo Gilles Le BIGOT & Gerry O'Connor.

Gerry O'Connor et Gilles Le BIGOT nous ont entraîné, par une douce soirée estivale, dans l'univers aux facettes multiples de la musique celtique.

Au travers de la virtuosité de ce violoniste hors pair accompagné à la guitare par l'un des plus grands de la musique celtique, il nous a été donné de nous immerger dans la musique celtique traditionnelle, celle qui accompagne Guinness et autres Whisky et Whiskey dans les pubs bretons et irlandais.

Le 4 août GWENNYN

Une grande rencontre avec la musique celtique intimiste et enchanteresse dans l'esprit de celle avec Cécile Corbel en juillet 2017 que fut cette soirée en plein air.

En effet, au travers de sa voix limpide et sensuelle GWENNYN exprime sa sensibilité artistique en une musique actuelle et inspirée dans sa langue d'origine, le breton.



Le 14 août YTRÉ & Lara CASTIGLIONI

Ambiance circassienne pour cette ultime soirée musicale.

La complémentarité réciproque entre Lara Castiglioni avec ses danses et tours tziganes et la musique du quatuor Ytré avec du jazz d'inspiration manouche ont enchanté le public nombreux et fidèle pour cette soirée de clôture du festival « Sarralbe, un été en musique ».





La Musique Municipale de Sarralbe fête son 160^{ème} anniversaire d'existence

Cette année 2018 a été marquée par un grand concert, le 17 novembre à la salle culturelle, de la Musique Municipale de Sarralbe qui a fêté pour l'occasion ses 160 ans d'existence.

Cette vieille dame est en effet née en 1858 sous l'initiative du Baron Charles de Schmid alors maire de la ville. C'est ainsi que naquit « l'Orphéon », ancêtre de l'orchestre que nous connaissons aujourd'hui.

Quelques années après la guerre de Prusse, « l'Orphéon » deviendra « la Concordia » grâce au docteur Feltz, médecin cantonal à Sarralbe, puis, deviendra la société musicale des usines Solvay.

Par la suite, dans les années 1920 apparaîtra la Musique Municipale de Sarralbe qui ne cessera plus jamais d'évoluer depuis.

Aujourd'hui, notre mouvement musical entretient des relations très fusionnelles avec la municipalité de Sarralbe. Pour cela, la Musique Municipale de Sarralbe est présente lors des cérémonies commémoratives et des fêtes officielles de la Ville.



Depuis plusieurs années, l'Ecole de Musique de Sarralbe s'est fiancée à la Musique Municipale de Sarralbe, au travers d'une convention, qui permet l'accueil de ses élèves au sein de l'orchestre comme la continuité de l'enseignement qu'elle dispense. De jeunes musiciens qui vont à leur tour s'inscrire dans l'histoire de la Musique Municipale et permettre de la faire perdurer.

Retrouvez l'actualité de la Musique Municipale sur notre blog : <http://www.mmsarralbe.onlc.fr>

Nos répétitions se déroulent le vendredi soir de 20h à 22h au Centre de Secours de Sarralbe et toutes les personnes souhaitant participer sont les bienvenues.

Chef de musique : Frédéric Karpow
Président : François Trunkenwald



Et grâce à la ténacité de nos chefs de musique, de l'investissement de son comité, la Musique Municipale de Sarralbe a remporté au cours de son histoire de nombreux prix de concours qui ont fait la renommée de cet orchestre.

C'est avec un grand plaisir que l'année 2018 a vu l'arrivée de François Trunkenwald en tant que Président de l'Association et qui sera désormais le garant de cette tradition, entouré et aidé par les musiciens de l'orchestre et surtout par nos deux vétérans, Gilbert Bock et Roger Scheffknecht qui totalisent à eux deux près de 140 années de travail, de discipline de persévérance, de partage et surtout de franche camaraderie.





Saint-Martin au centre de la fête patronale

Encore de nos jours, 1700 ans après sa naissance, Saint-Martin reste incontestablement le personnage qui représente un archétype d'altruisme et de générosité inconditionnels.

C'est une figure réellement populaire et emblématique dans la culture judéo-chrétienne.

L'iconographie de Saint-Martin est riche et abondante : le partage de la chape, les oies, les lanternes sont présents dans les principales représentations de ce dernier. D'ailleurs celles-ci constituent le thème principal des vitraux du cœur de l'église paroissiale.

Pour Sarralbe, commémorer la Saint-Martin, consiste à se réapproprier le Saint patron de notre ville et à le replacer au centre de "la Kirb" en conférant à cette dernière un socle historique et culturel.

C'est pourquoi, le premier dimanche qui suit le 11 novembre, date anniversaire de la naissance de Saint-Martin, donne traditionnellement l'occasion de réjouissances au travers d'une fête de famille, des manèges, et de la braderie.



La naissance du vent ou le petit enfant de bois

Les enfants vivent dans un monde à mi-chemin entre le réel et l'imaginaire. A l'école, c'est bien évidemment le réel qui est privilégié, mais en cette période de fin d'année, propice au rêve et où le monde qui entoure l'enfant brille de mille feux, c'est l'imaginaire qui a été favorisé à l'école élémentaire Robert Schuman, le temps d'un conte.

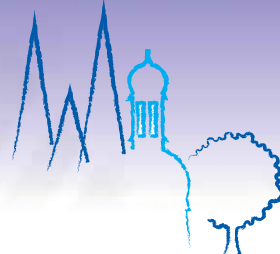
D'où viennent les vents ? Comment naissent-ils ? Voilà des questions que les élèves des classes de CP et CE1 de l'école auraient pu poser à leurs maîtresses, et celles-ci auraient dû mettre en œuvre tout leur art pédagogique pour leur expliquer cette mécanique sophistiquée. Mais, la conteuse Norvène Galliot, initiée aux contes étiologiques, est passée à l'école invitée par la municipalité. Elle leur a raconté la naissance du vent, s'appuyant pour cela sur un conte qui a entraîné les élèves dans l'imaginaire inuit au pays du froid où le vent n'existait pas, du moins pas avant l'arrivée d'un petit enfant. Nous ne dévoilerons pas la suite de l'histoire, chacun pourra la construire à sa guise.

Norvène a su déployer à travers ce conte des trésors d'imagination pour coller au réel. Les enfants, tout à l'écoute, percevaient le bruit du givre qui casse sur les branches, celui des pas de l'enfant marchant sur la neige glacée, ceux de la mère éperdue qui court après lui, le bruit léger du zéphyr, celui violent de la bourrasque. Et Norvène tout à son art a délivré aux enfants des explications, certes on ne peut plus fantaisistes, sur la naissance des vents, mais on y croyait, car à chaque parole, la poésie pure surgissait.

Après cette présentation, les élèves ont été invités à fabriquer des instruments de musique avec des objets usuels, puis Norvène a repris le conte et ce sont les enfants qui l'ont accompagnée avec leurs instruments pendant sa narration.

Il n'est pas certain que la science se soit enrichie au cours de cette séance, mais il est bien agréable en ces temps incertains de retrouver le temps d'un conte le monde onirique où rien n'est impossible.





Le centenaire de l'Armistice

Le 11 novembre 1918 à 11 heures, il y a cent ans, jour pour jour, heure pour heure, les cloches ont résonné, c'était l'Armistice.

C'était la fin de quatre années d'une terrible guerre qui a semé tristesse et désolation dans nos villes et nos campagnes.

Et Sarralbe, comme toutes les villes et villages de France, compte parmi ses habitants de nombreuses victimes. Leur nom est gravé dans le marbre à l'entrée de la chapelle de la montagne.

Le 11 novembre 2018 nous les avons rappelés à notre mémoire.

Voici leurs noms :

• Sarralbe

ARNETT Victor - BARBICHE Charles - BARON Charles - BIRCKEL Auguste - BOCK Joseph - BOURDIN Michel - BRENDMEYER Joseph - BREITENBACH Alphonse - BOUR Louis - CHANEL Paul - CLOSSET Eugène - EINSELEN Jacques - FEGER Joseph - FOLMAR Jean - FRITSCH Jacques - GALL Charles - GLAD Auguste - HAMM Nicolas - HENN François - HEYDEL Georges - HEYDEL Louis - JOST Charles - KIRCHGESNER Émile - KRETZ Émile - LAMM Jean - LAURENT Nicolas - LEININGER Constant - LEMIUS Auguste - MARIN Charles - MATHIAS Émile - MATHIAS Paul - MAZET Auguste - MELY Frédéric - MENGES Charles - MEYER François - MICHEL François - MULLER Henri - MULLER Isidore - MULLER Joseph - MULLER Nicolas - MULLER Pierre - MUTTER Joseph - PETRY Joseph - PIERRON Albert - PIERRON André - PIERRON Georges - PIERRON Jean - PIERRON Nicolas - PORT Auguste - REICH Jean - RIGAUX Jean - RIGAUX René - SANDRINE Joseph - SAUTER Joseph - SCHAEFER Antoine - SCHILLINGER Henri - SCHMITT François - SCHMITT Pierre - SCHERUNG Carles - SCHERUNG Pierre - SPANIEL Jean - STEFFEN Paul - STOETZER Nicolas - SUTTER Émile - SUTTER François - SUTTER Nicolas - THIBAULT Jacques - THON André - THON Joseph - THURNES Charles - THURNES Georges - TOUSCH Eugène - TRAPP André - WAHL René - WILHELM François - WILHELM Joseph - WOLLENSCHNEIDER Georges - WOLLENSCHNEIDER Jean 1er - WOLLENSCHNEIDER Jean 2ème - ZIMMER Georges - ZIMMER Louis - ZINGRAFF Georges - ZINGRAFF Pierre, JEFFLI Camille - WEHER Alphonse - WEBER Victor.

• Rech

BISCHOFF Joseph - LANG Jean - REDINGER Joseph - BOURGASSER Georges - GREFFIER André - SCHERRIER Joseph - DIDIOT Joseph - HERRMANN François - SCHIMMEL Joseph - GOOR Emile - GOOR Xavier - SCHMITT Georges - STEFFEN Pierre.

Mais cet armistice qui scella la fin de ce premier conflit mondial portait en son sein les germes d'une autre apocalypse, qui ébranla la terre entière deux décennies plus tard.

Le 28 février 2012, le Parlement a fait du 11 novembre une journée d'hommage à tous les Morts pour la France (loi n°2012-273). Depuis, tous les ans, le 11 novembre, la municipalité de Sarralbe se fait un devoir et un honneur de commémorer d'une part la signature de l'armistice et d'autre part les victimes civiles et militaires de toutes les guerres.

Dépôts de gerbes sur la tombe des soldats russes

Le 7 avril 1946, il y a un peu plus de soixante-douze ans, la commune de Sarralbe a fait procéder à l'inhumation dans le cimetière de la ville, des corps de quatre soldats russes morts sur le territoire de notre commune en septembre 1944.

Lors de la séance du 24 mai 1947, le conseil municipal vote les crédits suffisants à la gravure d'une plaque commémorative sur laquelle on peut lire l'épithète ci-dessous, qui nous rappelle le destin tragique des quatre soldats. Ceux-ci reposent depuis, dans une dérisoire enclave russe de quatre mètres carrés que le conseil municipal de Sarralbe a concédée à perpétuité au Gouvernement de l'URSS le 20 septembre 1947.

HONNEURS AUX MARTYRS

Ici reposent

Alexandre BLUDOW

1922 - 1944

et trois soldats soviétiques inconnus
lâchement assassinés par les Nazis
en septembre 1944

Souvenez-vous

Le 11 novembre dernier, nous n'avons pas manqué d'honorer et de fleurir la tombe des "soldats soviétiques lâ-

chement assassinés par les nazis". Lors de cette cérémonie du souvenir ont été interprétés à cappella la « Marseillaise » par des enfants des écoles de Rech et de Sarralbe, ainsi que l'hymne national Russe par la chorale Cantilène en présence de Monsieur Dmitry TURYGIN, vice-consul de la Fédération.





Venez nombreux nous rejoindre à la Médiathèque de Sarralbe

La médiathèque se situe au centre-ville juste en face de la mairie. C'est un lieu convivial qui met à la disposition de ses adhérents 24 000 références d'ouvrages différents (jeunesse et adulte).

Ses ouvrages sont consultables sur place ou à emprunter pour 30 jours maximum.

Outre la location de livres, la médiathèque accueille aussi mensuellement différentes classes de Sarralbe.

Les horaires d'ouverture au public : mardi de 15h30 à 18h30, mercredi de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 18h, Jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 15h30 à 19h.

Depuis novembre les enfants de Sarralbe sont aussi accueillis le mercredi matin de 9h30 à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires).

Tarif de l'adhésion annuelle : 5 €

L'adhésion est gratuite pour les enfants et les étudiants.

En juin la médiathèque de Sarralbe a rejoint le réseau de la médiathèque de Sarreguemines.

Votre carte d'abonnement de Sarralbe vous permet d'emprunter des ouvrages

dans l'ensemble des bibliothèques du réseau de la CASC, de réserver des ouvrages par internet à la médiathèque de Sarreguemines et de les récupérer à Sarralbe.

Pour renforcer l'offre culturelle deux spectacles ont été proposés en 2018.

Le 6 juin : «Les contes illustrés» un conteur et un illustrateur ont ravi un public très enthousiaste.

Le 12 décembre : un conte musical « la naissance des vents ».



Honneur aux bacheliers de l'année scolaire 2017/2018

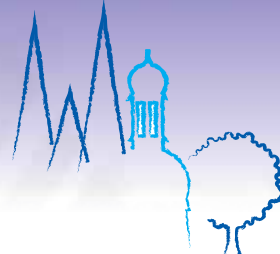
Lors des festivités du 14 juillet, le conseil municipal a honoré les 7 élèves ayant obtenu le baccalauréat avec la mention «Très Bien» ou «Bien».

Les acteurs de cette réussite : parents, corps enseignant, mais également commune, département et région ont tous contribué, selon leur compétence, à la réussite de leur scolarité depuis l'école maternelle jusqu'à la terminale.

Sur présentation du justificatif de la mention obtenue, une récompense de 100 Euros est attribuée pour la mention « Très Bien » et 80 Euros pour la mention « Bien »

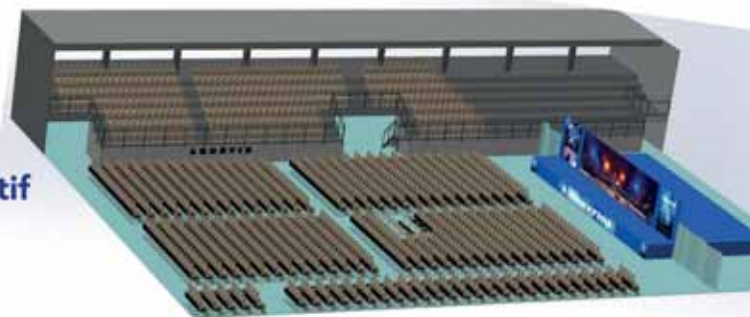
Félicitations à eux pour leur brillant parcours scolaire.





SARRALBE avec l'Association ARDEVIE

Au Centre Socioculturel et sportif



CONCERT

I MUVRINI Dimanche 17 février 2019 à 18h

Vingt albums, huit disques d'or, et deux victoires de la musique, le groupe emblématique corse I MUVRINI sera sur scène à Sarralbe pour un concert exceptionnel lors de la tournée Luciole Nouveau spectacle 2019.

Ambassadeur de la culture corse, I MUVRINI défend les traditions de l'île de beauté et chante aussi afin de véhiculer ses idées de tolérance, de partage, de fraternité, d'écologie.

La force essentielle d'I Muvrini réside depuis le début dans la beauté des voix complémentaires, puissantes, vibrantes, voilées quand il le faut, des frères Bernardini sans oublier les autres chanteurs du groupe. Avec I Muvrini, la langue et la culture corses peuvent dire à raison, comme le proclame le superbe sixième titre de l'album Luciole : « Une langue morte est une langue qui n'est plus la langue maternelle de personne. »

Ne manquez pas ce rendez-vous exceptionnel ! Pensez à réserver, les places sont comptées.

ARDEVIE

06 36 54 25 04 - 06 70 09 21 05
www.ardevie.fr
www.imuvrini.sitew.fr

OT de Sarreguemines
OT de Lorentzen
OT de Hombourg-Haut
OT de St-Avold

03 87 98 80 81
03 88 00 40 39
03 87 90 53 53
03 87 91 30 19

Super U de Sarralbe
03 87 97 81 53



CONFERENCE

Avec Jean-François BERNARDINI, leader du groupe I MUVRINI Président de la Fondation UMANI, lundi 18 février 2019 à 20h

Homme de paix, d'ouverture et de tolérance, Jean-François Bernardini le porte-voix du groupe I Muvrini, très impliqué dans sa fondation, ne ménage pas son énergie et tel un pèlerin, part à la rencontre des jeunes et des adultes pour dit-il « semer les graines de la non-violence. » Cette non-violence, ce respect de l'autre, de l'humain et de la terre nourricière, ce vivre ensemble qu'il chante si souvent sur scène.

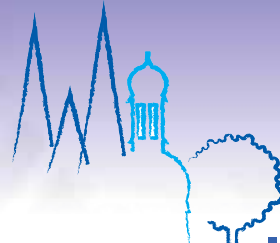
« Il faut commencer par reconnaître que nous avons tous de la violence en nous. Tout le monde peut être capable de violence. Et avec les mots, on peut détruire mais on peut soigner aussi et c'est cela qui est merveilleux ! Prends garde aux mots que tu prononces, ils peuvent tomber dans l'oreille de quelqu'un de plus pur que toi, qui devra les porter toute sa vie. »

Billetterie : Ardevie : 06 33 33 38 41 ou 06 36 54 25 04

OT de Sarreguemines, Saint Avold, Hombourg-Haut, Lorentzen.

Tarif Public : 10€ ; Adhérents Ardevie : 5€ ; gratuit pour les moins de 16 ans.
L'intégralité de la recette sera reversée à la Fondation UMANI.





Le renouvellement progressif du personnel communal

Deux renforts au service Etat-civil - Population - Elections

Madame Perrine PEIFER, titulaire du concours de rédacteur territorial et originaire de la commune de Willerwald a rejoint le service Etat-civil – Population de la mairie de Sarralbe au 1er juin 2018. Elle vient renforcer le service à la population et préparer les changements qui affecteront le service dans les prochaines années.

Madame Cindy THEIS, domiciliée à Sarralbe a été recrutée dans le cadre d'un « contrat emploi d'avenir » le 27 mars 2017, à la suite du transfert à certaines communes dont celle de Sarralbe, de l'instruction des passeports et cartes nationales d'identité (près de 800 passeports et 1 600 cartes nationales d'identité en 2018).

Une nouvelle responsable au service des Finances communales

Monsieur Alain THIRIET, responsable de ce service depuis près de 41 années a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée le 1er avril 2018. C'est Madame Aurore MOTSCH, adjointe administrative principale, originaire de la commune de Herbitzheim, qui était en fonction à Saverne, qui assure sa succession au poste de responsable des finances communales. Madame Aurore MOTSCH est entrée au service de la commune de Sarralbe le 1er juillet 2017.

Deux concierges au centre culturel et sportif

Désormais deux agents communaux se relaient pour assurer la fonction de concierge au centre culturel et sportif, 7 jours sur 7 et toute l'année.

Monsieur Vincent HEGE, titulaire d'un BTS et du concours d'adjoint technique territorial principal a rejoint les services de la commune le 1er novembre 2017 après le départ du précédent concierge.

Monsieur Jean-Benoît REICHERT, domicilié dans la commune, technicien de maintenance aux hôpitaux de Sarreguemines, a été recruté dans le cadre d'un détachement au 1er novembre 2018.

Ces deux agents sont chargés de l'entretien et de la sécurité du centre culturel et sportif tout en travaillant en dehors de leurs périodes d'astreintes dans l'équipe des agents de terrain.



Elections Européennes : 26 mai 2019

Conformément à l'article R 60 du code électoral, il est rappelé que les électeurs devront OBLIGATOIREMENT PRESENTER UN TITRE D'IDENTITE en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu.

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R.60 du Code électoral sont les suivants :

1. carte nationale d'identité ;
2. passeport ;
3. carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
4. carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
5. carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
6. carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
7. carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
8. carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
9. permis de conduire ;
10. permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;
11. livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;
12. récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du 9ème alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale ;
13. attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de 3 mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité ou du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

LES ELECTEURS QUI NE SERONT PAS EN POSSESSION D'UNE PIECE D'IDENTITE NE POURRONT PAS VOTER.



Liste des naissances en 2018

Nom de l'enfant	Prénoms de l'enfant	Date et lieu de naissance
HETZEL	Lénaelle	01/12/2017 - SARREGUEMINES
ULUSU	Yusuf	06/12/2017 - SARREGUEMINES
DENIZ	Muharrem, Emir	14/12/2017 - SARREGUEMINES
MARTIN	Agathe	24/12/2017 - SARREGUEMINES
SPRINGER	Jules	26/12/2017 - SARREGUEMINES
GABRIEL	Amélia, Noémie	30/12/2017 - SAINT-AVOLD
BAIET	Vaiana, Noémie, Charlotte	31/12/2017 - SARREGUEMINES
BODE OBAROGIE	Théodora, Empress, Eloghosa	04/01/2018 - SARREGUEMINES
COLLIN	Angelo	15/02/2018 - SAVERNE
VALES	Emilio, André, Hervé	17/02/2018 - SARREGUEMINES
OZCAN	Cahid, Mirza	26/02/2018 - SARREGUEMINES
GABRIEL	Clément, Laurent, Jean	02/03/2018 - SAINT-AVOLD
BAQUET	Lou	24/03/2018 - SARREGUEMINES
SOMMER	Lauria	30/03/2018 - SARREGUEMINES
TOURDOT	Amandine, Hélène, Annette	06/04/2018 - SARREGUEMINES
BRUNDALLER	Andromède	18/04/2018 - SARREGUEMINES
GAUSS HENRY	Ethan	23/04/2018 - SARREGUEMINES
BARONE	Esteban	30/04/2018 - FORBACH
ASLAN	Ozan	31/05/2018 - SARREGUEMINES
WOLFF	Charlie	04/06/2018 - SARREGUEMINES
CIULACU	Mateo, Bogdan	01/07/2018 - FORBACH
DEMOULIN	Léa, Marie, Anna, Fernande, Déborah	08/07/2018 - SARREGUEMINES
BEKTAS	Alya	29/07/2018 - FORBACH
BEKTAS	Adil	29/07/2018 - FORBACH
WAJDZIK	Ethanaël, Elias	22/08/2018 - SARREGUEMINES
HEYDEL BOUR	Noham	27/09/2018 - SARREGUEMINES
WOLODKIEWICZ	Chloé, Samantha, Marie-Louise, Nathalie	05/10/2018 - SARREGUEMINES
KESSAÏSSIA	Ines, Khadidja	10/10/2018 - SAVERNE
ETWEIN RIFF	Milo	17/10/2018 - SAINT-AVOLD
ANTONI	Mila	26/10/2018 - SAINT-AVOLD
GORID	Abel	29/10/2018 - SARREGUEMINES
DEMMELE	Léna	01/11/2018 - SAINT-AVOLD
TARLIER	Anna, Nathalie	10/11/2018 - SARREGUEMINES
BLUM	Louise	20/11/2018 - FORBACH
LOSSON	Eléane	25/11/2018 - FORBACH
LECACHEUR	Elyne	26/11/2018 - SARREGUEMINES
HENRION	Constantin	01/12/2018 - STRASBOURG



Liste des mariages en 2018

Nom - Prénoms	Date du mariage
MICHEL Pascal et KINZEL Jennifer, Monique	24/03/2018
VOINOT Nicolas, Hubert, Eloi et DIDIOT Claire, Catherine	21/04/2018
KHANOUF Karim et LARIBI Salima	05/05/2018
WILLMANN Laurent, Pierre, André et PISCHEDDA Marie-Anne	16/06/2018
RISSE Marie-Christine, Adrienne, Louise et PIERRA Laurent, Arsène	16/06/2018
HERBETH Daniel, Frédéric, Paul et BISHEVA Petya, Dimitrova	23/06/2018
BEHR Stéphane et MARCUS Audrey, Anne	30/06/2018
WILPERT Gaëlle, Denise, Suzanne et GALLEZ Morgane	30/06/2018
REICH Patrick, Frédéric et KELLER Mélanie	07/07/2018
SIMON Jean-Jacques, André et KLING Katia	07/07/2018
KELLER Fabien, Claude et PORT Kathia	21/07/2018
DROSS Didier, Aloyse et TRENZ Renée, Marie	18/08/2018
REICHERT Amanda et TOLLE Cédric, Jacques, Christian	25/08/2018
KLEINPRINTZ Julien, Pierre, Michel et ANDROULAKI Evangelia	01/09/2018
KNIPPER Loïc et MATON Nicole, Christiane	15/09/2018
MULLER Guillaume, Laurent, René et LAGUERRE Stéphanie, Carmen	22/09/2018
LANG Josué, François et TANDONNET Clémence, Marie, Agnès, Suzanne, Elizabeth	06/10/2018
PILUTTI Edwin, Martial et GASTHALTER Natacha	13/10/2018

Liste des décès en 2018

Nom et prénoms	Date et lieu de décès	Age
WILPERT Elise, Mathilde dite Elisabeth	05/01/2018 - SARREGUEMINES	78 ans
BUE Patrice, Paul, Claude	12/01/2018 - SARRALBE	56 ans
HUMBERT née GOETZ Marie, Louise	10/01/2018 - ARS-LAQUENEXY	73 ans
DIMECH Antoinette, Jeannine	12/01/2018 - SAVERNE	79 ans
KIEFFER née STREULE Marie, Eugénie	17/01/2018 - SARRALBE	87 ans
WINTERSTEIN Ronny, André	19/01/2018 - SARREGUEMINES	44 ans
PRAGER née GLESS Marie, Emilie	30/01/2018 - SARRALBE	95 ans
WEISSE Marcel, Louis	29/01/2018 - SARREGUEMINES	66 ans
GOMEZ DOMINGUEZ Manuel	31/01/2018 - SARREGUEMINES	69 ans
KRETZ née GLATZ Danielle, Claire	02/02/2018 - SARREGUEMINES	47 ans
GARNI Jean, Charles	01/02/2018 - SARREGUEMINES	60 ans
KOLB née CLEMENT Camille, Madeleine	06/02/2018 - SARREGUEMINES	90 ans
KELLER née JUNG Marguerite, Joséphine	12/02/2018 - SARRALBE	92 ans



PALCANI Nazareno, Giovanni, Antonio dit Jean	10/02/2018 - SARREGUEMINES	95 ans
WEIDMANN Bernard, Marie	31/01/2018 - SARREGUEMINES	66 ans
HECTOR née PETRY Angèle, Catherine, Louise	01/03/2018 - SARRALBE	86 ans
DEBRA Clarisse, Marie, Catherine	09/03/2018 - SARREGUEMINES	56 ans
DORKEL née WAHL Marie, Thérèse	16/03/2018 - SARRALBE	92 ans
GAERTNER Alain	20/03/2018 - SARRALBE	45 ans
FREYERMUTH née THINNES Marie, Thérèse	30/03/2018 - SARRALBE	89 ans
KLOPP Bertrand	10/03/2018 - HAMBACH	91 ans
SCHLOSSER née WEBER Marie, Claire, Irène	07/04/2018 - SARRALBE	93 ans
BOURBANT Yves, Jean, Rémi	21/03/2018 - STRASBOURG	58 ans
WILHELM née DANIEL Dolorèse, Marie, Constance, Hélène	24/04/2018 - SARRALBE	81 ans
LERBSCHER née BAUER Louise, Thérèse	29/04/2018 - SARRALBE	89 ans
TOLLE Solange, Marie, Jeanne, Marcelle	28/04/2018 - SARREGUEMINES	48 ans
KILIAN Ernest	12/05/2018 - SARRALBE	79 ans
BERVEILLER Isabelle, Cécile, Anne	13/05/2018 - SARRALBE	48 ans
MULLER née KRETZ Léonie, Joséphine, Marcelline	20/05/2018 - SARRALBE	84 ans
HELT née ZIMMERMANN Marie, Elise dite Elisabeth	21/05/2018 - SARREGUEMINES	73 ans
DUBOIS Marcel	22/05/2018 - SARRALBE	90 ans
WILHELM Jean, Claude	30/05/2018 - SARREGUEMINES	75 ans
HURGARGOWITSCH Willy, André	11/06/2018 - SARRALBE	76 ans
BALISTI née MEYER Erika, Berthe	07/06/2018 - SARREGUEMINES	77 ans
BATON Jean, André	24/06/2018 - INGWILLER	81 ans
CONRAD née BAAS Marie, Madeleine	23/07/2018 - SARREGUEMINES	84 ans
CIPA Dominique, Paul	27/07/2018 - HERBITZHEIM	59 ans
VOISIN née LANGLAUDE Eliane, Monique	31/07/2018 - SARRALBE	88 ans
SCHEFFLER née FOTRE Edoyise, Henriette, Eugénie	05/08/2018 - SARRALBE	95 ans
PIERON née LEMIUS Marie, Germaine	07/08/2018 - FORBACH	87 ans
FOLMAR née LAGUERRE Marie, Louise	12/08/2018 - SARREGUEMINES	91 ans
ASSANT Jean, Bernard	09/08/2018 - FORBACH	61 ans
GILQUIN née GIANCIPPOLI Franca, Maria, Michela	21/08/2018 - SARREGUEMINES	72 ans
GRATZ née SCHEID Marie, Louise	22/08/2018 - SARREGUEMINES	84 ans
SPINNER née IFFLY Marie-Thérèse	28/08/2018 - SARREGUEMINES	86 ans
DUPONT Emile	18/09/2018 - SARRALBE	78 ans
GROSSE Roger, René	19/09/2018 - ARS-LAQUENEXY	70 ans
JAECK Paul, Eugène, Joseph	24/09/2018 - SARREGUEMINES	82 ans
HERBETH Daniel, Frédéric, Paul	26/09/2018 - SARRE-UNION	38 ans
AMANN Roger	28/09/2018 - SARRALBE	80 ans
ROSSLER née PIERON Marie, Hélène	06/10/2018 - SARREGUEMINES	86 ans
HAMDAD née ROMANOWSKI Patricia	03/10/2018 - STRASBOURG	52 ans
FALCONE née FERRARA Crocifissa	11/10/2018 - SARREGUEMINES	89 ans
DUVARCI Kemal	15/10/2018 - SARREGUEMINES	82 ans
OSCENDA Yolande, Marie-Thérèse	15/10/2018 - SARREGUEMINES	63 ans
WILHELM Armand, Albert, Emile	17/10/2018 - SARREGUEMINES	84 ans
BERND Claude	30/10/2018 - KIRKEL, Allemagne	53 ans
MAZET née ENGERT Edith, Marie, Renée	05/11/2018 - STRASBOURG	69 ans
HUMBERT née DREISTADT Antoinette, Anne dite Rolande	06/11/2018 - SARRALBE	92 ans
LEWINSKI née SUTTER Georgette	09/11/2018 - BITCHE	93 ans
STÖHR Albert, Joseph	15/11/2018 - SARREGUEMINES	89 ans
KIPPER Albert, Edouard, Joseph	02/12/2018 - SARRALBE	86 ans
BOCK Solange, Marie, Louise	02/12/2018 - SARRALBE	91 ans
LAUSECKER Antoine, Edouard	10/12/2018 - SARRALBE	72 ans
TORLOTING Charles, Jean, Paul	03/12/2018 - ARS-LAQUENEXY	57 ans



Calendrier prévisionnel des fêtes 2019

Dates	Organisateur	Manifestations
13 janvier	Orchestre philharmonique de Strasbourg	Concert du Nouvel An
26 janvier	Ville de Sarralbe	Théâtre en platt avec la troupe de Sarreguemines
27 janvier	MJC	Bien rire à Sarralbe
24 février	Troupe théâtrale de Holving / Club du 3e âge	Théâtre en platt
9 mars	Troupe théâtrale d'Achen	Théâtre en platt
16 mars	Amicale des Sapeurs-pompiers	Kappensitzung
9 mars	Musique municipale	Concert à l'hôpital de Sarralbe
13 mars	MJC	Spectacle Jeune public
27 mars	Ecole de musique et de danse	Concert de printemps
3 avril	Les Amis du Pays de l'Albe	Conférence «Karl Wilhelm Von Heideck»
7 avril	AS Rech	Marché aux puces
22 avril	MJC	Chasse aux œufs
22 avril	Ville de Sarralbe	Braderie de Pâques
27-28 avril	1 rose 1 espoir	Opération 1 rose 1 espoir
28 avril	Foyer d'Eich	Fête de la choucroute
28 avril	Arboriculteurs de Sarralbe et Ville de Sarralbe	Fête de printemps
12 mai	Chorale Cantilène	Concert de printemps
12 mai	Section photo MJC	Exposition photos D'ClicAlbe
30 mai	AMA	Vide câles et greniers
2 juin	FC Sarralbe	Marché aux puces
15 juin	Ecole de musique et de danse	Gala de danse
16 juin	Ville de Sarralbe	Braderie de la Trinité
21 juin	Ville de Sarralbe	Fête de la musique
7 juillet	AS Rech	Tout le village joue au foot
13 juillet	Ville de Sarralbe	Feu d'artifice & bal populaire
27 juillet	FC Sarralbe	10e anniversaire et challenge Crocodile
28 juillet	MJC	Marche populaire
11 août	Foyer d'Eich	Fête du cochon
1 septembre	MJC	Marché aux puces
8 septembre	Club Omnisport de Sarralbe	10 km de Sarralbe
15 septembre	Secours catholique	Couscous
26 octobre	FC Sarralbe	Soirée années 80
10 novembre	Ville de Sarralbe	Salon de la gastronomie et des arts de la table
16 novembre	Musique municipale	Concert de la sainte Cécile
22 novembre	Association des arboriculteurs	Soirée Beaujolais nouveau et jus de pomme
23 novembre	Troupe théâtrale de Grundviller	Théâtre en platt
24 novembre	Chorale Cantilène & les bénévoles de l'après-midi crêpes	Marché de Noël & après-midi crêpes
1 décembre	Ville de Sarralbe	Repas des anciens
18 décembre	Ecole de musique et de danse	Concert de Noël

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel susceptible d'être modifié dans le courant de l'année.